

AVIS PUBLIC

VILLE DE MONTRÉAL

ORDONNANCES

Avis est donné que le comité exécutif, à sa séance du 6 juin 2018, a adopté les ordonnances suivantes en vertu de l'article 18 du Règlement sur les services de collecte (16-049) :

Ordonnance modifiant l'Ordonnance relative à la collecte des matières résiduelles pour le territoire de l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce (numéro 3) (3-3)

Ordonnance modifiant l'Ordonnance relative à la collecte des matières résiduelles pour le territoire de l'arrondissement Le Sud-Ouest (numéro 7) (7-2)

Ordonnance modifiant l'Ordonnance relative à la collecte des matières résiduelles pour le territoire de l'arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve (numéro 8) (8-3)

Ordonnance modifiant l'Ordonnance relative à la collecte des matières résiduelles pour le territoire de l'arrondissement d'Outremont (numéro 10) (10-1)

Ordonnance modifiant l'Ordonnance relative à la collecte des matières résiduelles pour le territoire de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal (numéro 12) (12-3)

Ordonnance modifiant l'Ordonnance relative à la collecte des matières résiduelles pour le territoire de l'arrondissement de Verdun (numéro 17) (17-2)

Ordonnance modifiant l'Ordonnance relative à la collecte des matières résiduelles pour le territoire de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension (numéro 19) (19-3)

Ces ordonnances actualisent les secteurs ou modifient les modalités de collecte spécifiques pour chacun des territoires concernés.

Toutes ces ordonnances entrent en vigueur en date de ce jour, à l'exception de l'ordonnance 7-2 qui entre en vigueur le 18 octobre 2018 et de l'ordonnance 19-3 qui entre en vigueur le 5 novembre 2018. Elles sont disponibles pour consultation durant les heures normales de bureau au Service du greffe, 275, rue Notre-Dame Est. Elles peuvent également être consultées à compter de leur entrée en vigueur sur le site internet de la Ville : ville.montreal.qc.ca/reglements.

Fait à Montréal, le 12 juin 2018

Le greffier de la Ville,
Yves Saindon, avocat